SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DU Soutien à la parentalité

- Composante : Service commun d'alternance et de formation professionnelle, Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- Niveau d'étude : BAC +2
- Durée : 70 heures
- Ouvert en alternance : Non
- Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Le soutien à la parentalité est devenu une pratique explicite de nombre de professionnels du secteur social, éducatif, médico-social, médical… L'évolution des configurations familiales avec la transformation des liens familiaux qui s'y associe semblent avoir accentué la nécessité pour certains parents d'être accompagnés à certains moments, par des professionnels pour trouver des repères, une écoute et un soutien dans l'affirmation de leur fonction parentale.

Le soutien à la parentalité à travers ses dispositifs et ses pratiques, soulève des difficultés théoriques, méthodologiques et éthiques qu'il importe de considérer. Notamment, des questions se posent, sur la légitimité de cet accompagnement à la parentalité, son risque «infantilisant», «normalisant», la forme qu'il doit prendre et le sens qu'il doit permettre de construire, avec le risque pour les professionnels d'être pris à leur insu par leurs propres mouvements identificatoires.

Le D.U. Soutien à la Parentalité a pour but d'accompagner les professionnels qui sont en relation étroite et régulière avec les parents et les familles.
Les stagiaires ayant validé le D.U. Soutien à la Parentalité pourront postuler au D.U. Accompagnement à la Parentalité.

CANDIDATURE EN LIGNE jusqu'au 31 octobre 2021 pour la session 2022

Objectifs

* Intervenir pertinemment (en ayant les connaissances juridiques, sociales, psychologiques, sanitaires) auprès des parents,
* Accompagner les parents dans leurs compétences,
* Analyser et évaluer une situation familiale,

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 03 novembre 2021

* Favoriser la relation parent/enfant.

Les + de la formation

Plus d'information sur le D.U. Accompagnement à la parentalité

Partenariat :

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation du diplôme : présentation orale d'une situation de soutien à la parentalité.

Admission

Conditions d'admission

* Être titulaire d'un Bac
* OU Être titulaire d'un diplôme d'État en travail social ou en santé de niveau IV
* OU Avoir une expérience professionnelle significative en lien direct avec des familles

Modalités d'inscription

Candidatures closes

Public cible

* Technicienne de l'intervention sociale et familiale,
* Auxiliaire de puériculture,
* Moniteur-éducateur,
* Référent famille dans les centres sociaux,
* Bénévoles ou élus associatifs (ayant le baccalauréat).

Droits de scolarité

* Coût de la formation : 1150 euros (+ droits universitaires)
* Coût d'un module : 175 euros (pour les modules 2, 3 et 4).

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 03 novembre 2021

Capacité d'accueil

21

Infos pratiques

Contacts

Emmanuel Gratton

emmanuel.gratton@univ-angers.fr

Séverine Planchenault

0244688685

severine.planchenault@univ-angers.fr

Lieu(x)

Angers